



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS
CANTON DE MALESHERBES

MAIRIE DE MONTLIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 Janvier 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	6	8

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	8
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Loiret

L'an 2026, le 29 Janvier à 18:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUDEAU Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 22/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 22/01/2026.

Présents : M. BEAUDEAU Didier, Maire, M. FAZILLEAU Philippe, M. SEVIN Jean-Louis, M. SINIC André, M. MENEAU Gilles, M. MONTIER Tanguy

Excusés ayant donné procuration : Mme GUILLET Martine à M. FAZILLEAU Philippe, M. BERTRAND Charles à M. BEAUDEAU Didier

Excusé : M. LECARDEUR Jean-François

Absents : M. DEJARDIN Mathieu (arrivé à 18h30), M. PEGUY Thierry

Secrétaire de séance : M. SINIC André

D2026_02 – Validation des tarifs 2025-2026 et 2026-2027 de l'école de musique du Beaunois

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avenant à la convention de l'Entente musicale en date du 18 septembre 2023,

Considérant qu'il est nécessaire de réviser les tarifs conformément à la décision prise lors de la conférence de l'Entente musicale en date du 15 décembre 2025,

Considérant que les tarifs doivent être approuvés par l'ensemble des communes membres de l'Entente musicale, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve les tarifs de l'école de musique du Beaunois tels que présentés :

TARIFS 2025-2026 – TARIFS 2026-2027

Commune	Entente		Hors entente	
Discipline	1 personne	2 ^{ème} personne et + de la même famille	1 personne	2 ^{ème} personne et + de la même famille
Eveil et initiation musicale	146 €	102 €	219 €	153 €
Formation musicale	181 €	126 €	271 €	190 €
Formation musicale + 1 instrument (30 mn)	406 €	285 €	609 €	426 €
2 ^{ème} instrument	133 €	93 €	200 €	140 €
Adultes + 25 ans				
Formation musicale + 1 instrument (30 mn)	699 €	490 €	1 049 €	735 €
Formation instrumentale	551 €	385 €	825 €	578 €
Chant (30 mn)	210 €	147 €	315 €	221 €
Ensemble vocal (1h00)	90 €	63 €	135 €	95 €
Location instrument	40 € / trimestre			

- décide de leur application pour la période scolaire 2025-2026 et pour la rentrée de septembre 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 02/02/2026

Le Maire,
M. BEAUDEAU Didier

Le Secrétaire de séance,
M. SINIC André



Délibération D2026_02